

La remise de la Charte d'Hendaye auprès des parlementaires européens a eu lieu le 18 mai 2010 au Parlement de Strasbourg. C'est pour nous un événement majeur qui nous permet de commencer à établir des relations avec les parlementaires européens. L'Europe, de par sa contribution financière, rend possible la construction de LGV par les états, et il est donc nécessaire de faire connaître aux députés européens l'ampleur de la protestation dans les régions impactées, ainsi que l'opacité et les irrégularités des modes de décision, et la nuisance de ces projets.

Le 18 mai à Strasbourg des délégations signataires de la Charte d'Hendaye de toute la France, mais également d'Italie et de l'état espagnol étaient présentes. Soit plus de 150 militants.

Une quinzaine de députés sont venus nous écouter et assister à la remise de la Charte. Celle-ci a été symboliquement remise à Madame Isabelle Durant, Vice Présidente du Parlement européen. Les députés présents étaient :

Députés français :

Catherine Grèze, ALE, co organisatrice de la réunion

José Bové, ALE

Sandrine Bélier, ALE

Malika Benarab- Attou, ALE

Patrick Le Hyaric, GUE

Jean Luc Bennahmias, ADLE

Députés d'autres pays :

Isabelle Durant, Belgique, ALE, Vice Présidente du Parlement

Sonia Alfano, Italie, ADLE, co organisatrice de la réunion

Isabelle Durant, Belgique, ALE, Vice Présidente du Parlement européen.

Luigi de Magistris, Italie, ADLE

Joe Higgins, Irlande, GUE

Oriol Junqueras Vies, Espagne, ALE

Michaël Cramer, Allemagne, ALE, siégeant à la Commission Transport

Eva Lichtenberger, Autriche, ALE, Vice Présidente, siégeant à la Commission Transport

Debora Serracchiani, Italie, SD, siégeant à la Commission Transport

ALE : groupe des verts / Alliance Libre Européenne

ADLE : Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (en France, le Modem)

GUE : Gauche Unitaire Européenne

SD : Socialistes et Démocrates

Suite aux contacts établis avec les députés européens, trois d'entre eux (Catherine Grèze, Sonia Alfano et Joe Higgins), qui représentent 3 groupes politiques différents, ont co signé une question écrite au Commissaire aux Transports, demandant comment en ces périodes de crise liée à un endettement excessif des états la construction d'infrastructures à la rentabilité douteuse pouvait se faire, et demandant la mise en place d'un véritable débat démocratique autour de ces projets de LGV.

L'étape européenne suivante sera donc la réponse écrite que doit donner la commission des transports. Et en attendant, la lutte locale continue !